

ANNUAIRE SUISSE



CENTRALISATION D'INFORMATION ET DE DIFFUSION DE DONNEES PROFESSIONNELLES AU NIVEAU SUISSE ET EUROPEEN

SWISSCOM-SWISSCOM-MOBILE-SUNRISE-ORANGE-TRANSATELMOBILE-YALLO-VTX-PROPITEL-TELE2-TALKTALK-DIRECTORIES.CH-
LES PAGES JAUNES.CH-ANNUAIRE1818-SMARTPHONE-COLTTELECOM-DISCONTEL-REDTELECOMCOOPMOBILE-ECONOPHONE-
3U-TELESONIQUE-PRINUS-GLOBALZONE-TELINFO-ANNUAIRE1811-1899
CORRESPONDANCE: SWISS TELECOM REVUE PRESSE AU CAPITAL DE 1 600 000 EUROS

**CD-ROM MULTI ENTREPRISES-
REVUE PRESSE EN 4 MILLIONS D'EXEMPLAIRES**

**PARUTION INTERNET
ANTENNE SUISSE**

A RETOURNER PAR FAX AU : 022-545-76-23

ORDRE DE TRANSFERT

N° de Transfert : ART-18/ 5258

Raison sociale

..... Représente par

Activité

..... Catégorie N.p.a. / S.a.r.l. / S.a.s. / S.a. / E.a.t. / E.u.r.l.

Adresse

NPA/Localité

..... Ville

Téléphone

..... Fax

Mobile

..... Site Web

TRANSFERT SIMPLE

REACTUALISATION :

DOCUMENT LISIBLE

6 mois

12 mois

LOGO COULEUR (+250CHF)

24 mois

36 mois

48 mois

CREATION LOGO (+480CHF)

..... Votre conseiller : *Nelle FARNIER*

TRANSFERT DE DONNEES SUR UNE PERIODE DE 48 MOIS.

*L'offre promotionnelle couvre seulement le premier transfert simple.

Facturation de l'offre promotionnelle: Prix du transfert Mensuel H.T: 1.150 CHF

Remise formule promotionnelle : - 1.150 CHF

TAMPON ET SIGNATURE

Lu & approuvé

Loel de la...

LE SOUSCRIPTEUR DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES C.G.V. ET CERTIFIE AVOIR LE POUVOIR DE SIGNATURE

Conditions Générales de Vente:

Le souscripteur mettra à la disposition de la société d'édition, les éléments et typons nécessaires à son insertion et à la réalisation du présent contrat qui prend effet à la date de signature de l'ordre de transfert. Pour l'exécution de ce contrat le souscripteur mandat par mandat international de conception pour la partie internet ainsi que pour les éditions annuaires papier, en sachant que le siège exécutif de notre société se situe 18 avenue business 255BA355 Wenzhou Chine. Cet ordre de transfert concerne la réservation d'un emplacement bannière sur Internet ainsi que sur les annuaires papier distribués au niveau Européen à trois millions et demi d'exemplaires par semestre, pour un tarif mensuel hors taxes de mille cent cinquante CHF. L'offre promotionnelle ne couvre que le premier mois de transfert et ce uniquement dans le cadre d'un transfert simple. Le règlement pour une année au minimum sera effectué sous dix jours à partir de la date de signature du souscripteur. Cet ordre de transfert tient lieu de bon de commande. Les annulations de contrats ne peuvent en aucun cas être prises en considération. Le défaut de paiement ou le non respect de contrat entraîneront, outre les frais de justice et de recouvrements, le règlement immédiat de la totalité du contrat soit quarante huit mois. Le contrat d'assurance commerciale, concernant notamment la clause de résiliation anticipée de contrat, qui est souscrit par notre filiale principale auprès de notre Assurance, couvre uniquement le remboursement des sommes payées avant parution, pour une durée de douze mois minimum. Le souscripteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter sans réserves, par l'apposition du cachet de l'entreprise ou de sa signature sur ce contrat. Les contestations auxquelles pourraient donner lieu l'interprétation du présent contrat devront être soumises au Tribunal de Commerce, auquel il est fait attribution de compétence.